

COMMUNE DE SAINT-LYS – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

1 place Nationale – CS 60027 – 31470 SAINT-LYS

Tél: 05 62 14 71 71 / Fax: 05 61 91 63 02 / Mail: mairie@saint-lys.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 12 AVRIL 2017 BUDGET 2

L'an deux mille dix sept et le 12 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge DEUILHE, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Thierry ANDRAU, Céline BRUNIERA, Serge DEUILHE, Monique D'OLIVEIRA, Arlette GRANGE, Jean-Luc JOUSSE, Gilbert LABORDE, Philippe LANDES, Patrice LARRIEU, Patrick LASSEUBE, Josiane LOUMES, Jean-Jacques MAGNAVAL, Céline PALAPRAT, Denis PERY, Audrey PIGOZZO, Fabrice PLANCHON, Jacqueline POL, Nicolas REY-BETHBEDER, Chloé SOLATGES, Christophe SOLOMIAC, Jean-François SUTRA, Bernard TARRIDE.

Procurations: Madame Isabelle GESTA à Madame Céline PALAPRAT, Madame Marie-Thérèse PERUCH à Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL, Madame Catherine LOUIT à Madame Monique D'OLIVEIRA, Madame Sonia MALET à Madame Audrey PIGOZZO, Madame Catherine RENAUX à Monsieur Nicolas REY-BETHBEDER, Madame Michèle STEFANI à Monsieur Patrick LASSEUBE, Monsieur Jacques TENE à Monsieur Thierry ANDRAU.

Madame Céline PALAPRAT est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION

17 x 50 - Finances Locales – Budget Primitif Commune 2017

Le Conseil Municipal **ADOPTE** le Budget primitif de l'exercice 2017 (Commune), arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT:

Dépenses : 8 931 259, 00 euros Recettes : 8 931 259, 00 euros

INVESTISSEMENT:

Dépenses : 2 704 367, 43 euros Recettes : 4 427 634, 06 euros

(rapporteur : Messieurs Patrice LARRIEU et Denis PERY)

Pour: 21 Contre : 8 Abstention: 0

La séance est levée à 22 h.

Le 18 AVRIL 2017 Le Maire, Serge DEUILHE